

Sujet : [INTERNET] projet éolien- berges de la Charente

De : Françoise Bouillon <francoise.bouillon16460@gmail.com>

Date : 15/12/2022 08:24

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je tiens à vous transmettre mon avis défavorable pour l'implantation d'éoliennes sur les communes de Bayers-Chenon-Moutonneau.

J'habite à Aunac et l'implantation des éoliennes est telle qu'aujourd'hui, où que l'on regarde, on voit des éoliennes. Donc trop c'est trop !

Pourquoi ne pas étudier des projets de grands parcs dans des zones très éloignées des habitations plutôt que d'avoir cette saturation visuelle autour de nos villages ?

De plus, je m'interroge sur le devenir de ces constructions dans quelques années (recyclage ? béton dans le sol ?).

Je suis opposée à ce projet.

Cordialement,

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Projet éolien Aunac /Moutonneau/Bayers/Chenon

De : pierre nadaud <pierjonadaud@sfr.fr>

Date : 15/12/2022 09:48

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour Madame , Monsieur

Il y a cinquante ans , les grandes villes étaient polluées par des immeubles de plus en plus gigantesques , aujourd'hui c'est au tour de notre campagne de subir le même sort part des machines de plus en plus hautes et surtout de plus en plus nombreuses dans notre Nord Charente .Jusque ou veux t'on aller ? Les décideurs n'habitent certainement pas dans un tel environnement !! On ne tient compte d'aucun avis local , ni des élus , ni des riverains .On arrache des bois pour accéder aux chantiers , on modifie le paysage naturel , on dégrade l'impact visuel , touristique , on met en danger la santé des personnes , on entraine la dévaluation de l'immobilier sans oublier également la faune bouleversée .

Trop c'est trop , les excès sont nuisant par rapport aux peu d'avantages ,cessez de nous imposer des soi-disant solutions d'énergies qui nous polluent la vie .

Pierre Nadaud habitant de Chenon

Sujet : [INTERNET] Contribution défavorable de l'APAPPA

De : BAUDRILLART Agnes <abaudrillart@hotmail.fr>

Date : 15/12/2022 13:39

Pour : "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Contribution défavorable de l'APAPPA : Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre et nord Charente, créée en 2003, reconnue d'intérêt général en 2021. Siège social à Tusson (16 140)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

L'Association Protection et Avenir du Patrimoine en Pays d'Aigre et nord Charente vous prie de prendre en compte l'avis défavorable de son Conseil d'Administration.

Notre association ne s'est pas toujours opposée aux projets de parcs éoliens, mais pour les raisons suivantes :

Le Pays du Ruffécois est saturé. L'Agence Régionale de Santé (ARS) a mentionné dès 2019, sur le parc éolien de Raix-Villefagnan-La Faye, que le pétitionnaire indique lui-même : « de nombreux points approchent la saturation (voire même sont déjà saturés) ». Trois ans plus tard, la situation a empiré.

Ce projet, contrairement à ce que le pétitionnaire, affirme ne respecte pas les prescriptions du « Guide des bonnes pratiques des projets éoliens en Pays du Ruffécois », pourtant élaboré avec des élus, des promoteurs éoliens et des associations.

Ce projet particulier, le long de la Charente, détruirait les paysages paisibles qui font le charme de notre campagne et des promenades en canoë sur le fleuve Charente. Et que dire des panoramas sur les monuments emblématiques de notre territoire ? Château de Bayers et Eglise de Lichères, pour ne citer que ces deux-là.

Et pour bien d'autres arguments, qu'il vous sera facile de contrer grâce aux vérités partielles, qui s'apparentent à des mensonges, diffusés par la FEE et les promoteurs, qu'ils soient suisses, allemands, français ou espagnols...

Création d'emploi ?

Lutte contre le réchauffement climatique ?

Matériaux recyclables ? recyclés ?

Démantèlement assuré ?

Le conseil d'Administration de l'APAPPA vous prie de bien vouloir prendre en compte sa contribution défavorable.

Pour le Conseil,

La Présidente,

Agnès Baudrillart

Sujet : [INTERNET] Stop éoliennes en Nord-Charentes

De : COUDRAUD DOMINIQUE <domi.coudraud@orange.fr>

Date : 15/12/2022 14:31

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

je vais faire court:

Comme Trop de Tout Tue Tout...TROP D'EOLIEN TUE L'EOLIEN!!!

Et pourquoi notre région? La pauvreté des terres certes mais aussi la pauvreté des gens d'ici.

N'en PROFITEZ pas plus et changez de région: allez voir ailleurs!!!Les Charentais en ont marre!

Bon courage.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Opposition au projet éolien "Berges de la Charente"

De : gabrielle carde <gabrielle.carde1986@outlook.com>

Date : 15/12/2022 16:01

Pour : "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Je tiens à vous faire part de mon opposition à l'installation de nouvelles éoliennes dans la région Nord-Charente.

J'ai plusieurs arguments qui m'amène à ce résultat :

- Les objectifs de développement d'énergie durable en pays Ruffécois pour 2035 sont déjà dépassés. Pourquoi ne pas s'orienter vers une autre énergie durable comme l'hydraulique qui possède de nombreuses applications ?

- Pourquoi installer encore plus d'éoliennes en pays Ruffécois alors que d'autres endroits en sont bien moins pourvus ? Le grand pouvoir financier de certaines régions à l'air de les protéger de ces implantations...

- L'installation de ces éoliennes dégrade le paysage, la faune, l'infrastructure local et surtout impact notre santé pour les malheureux qui habitent au plus proche de ces éoliennes.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, de bien vouloir porter mon opposition à la préfecture.

Gabrielle Carde
19 rue des Varennes
86500 Montmorillon

Sujet : [INTERNET] Objet : Avis défavorable au projet éolien "Berges de la Charente" 4 éoliennes
165 m

De : Christiane Bouquet <cri.bouquet@gmail.com>

Date : 15/12/2022 18:47

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Objet : Avis défavorable au projet éolien "Berges de la Charente"
4 éoliennes 165 m

Pour un meilleur environnement et un meilleur cadre de vie, pour ma santé, pour l'attractivité de notre territoire et préserver la valeur de nos biens immobiliers,

je ne suis pas d'accord avec le nouveau projet éolien "Berges de la Charente en raison de :

- la saturation visuelle, la pollution sonore et lumineuse,
- l'encerclement de nombreuses éoliennes dans le nord Charente,
- l'atteinte au cadre de vie et au patrimoine existant : Château de Bayers, Eglise de Lichères,
- l'atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques),
- la dépréciation immobilière,
- le non-respect de la bio diversité (oiseaux nicheurs, migrateurs, chauve-souris, flore).

Fait à La Faye , le 15 décembre 2022

Nom :Bouquet

Prénom :Christiane

Adresse :78 rue de l'épicerie

16700 La Faye

Sujet : [INTERNET] Eoliennes

De : lilylafrance <lilylafrance@orange.fr>

Date : 15/12/2022 20:11

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Bonjour monsieur le commissaire

Juste un petit mot pour vous signaler mon mécontentement pour l'implantation de 4 autres éoliennes sur le site de Moutonneau.

Actuellement nous sommes envahies d'éoliennes sur le nord Charente.

La vision de la campagne devient apocalyptique.

Le paysage est abimé par celles-ci.

Nous remarquons que notre flore et notre faune subit ces influences néfastes.

Nos monuments historiques ne sont plus protégés par cette vue qui nous désole.

Trop c'est trop nous sommes saturés, je ne peux plus les voir et je ne suis pas la seule !!!

Ne parlons pas de l'électricité car elle nous rapporte rien mais au contraire tout augmente.

J'espère, Monsieur le commissaire, que ces quelques phrases tiendra votre attention.

En vous remerciant par avance, veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mme Appercé

de Moutonneau

Sujet : [INTERNET] opposition au projet éolien Aunac/Bayers/Chenon/Moutonneau et à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

De : Elisabeth GILES <elisabethgiles02@gmail.com>

Date : 15/12/2022 23:54

Pour : pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr

Madame GILES, née COURRAUD

13 rue Haute

16460 BAYERS

Aunac/Charente

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Lors de la réunion du 6 décembre 2022 en la mairie d' Aunac, j'ai pu vous faire part de ma ferme opposition au projet éolien ci-dessus. Vous m'avez écoutée patiemment et fourni quelques explications supplémentaires. Je vous en remercie. Permettez maintenant que je réitère par écrit les raisons qui motivent mon opposition.

Comme beaucoup de riverains, je constate depuis plusieurs années, impuissante, la prolifération anarchique d'éoliennes dans tout le Nord Charente, créant un mitage disgracieux.

Le clignotement incessant des lumières blanches le jour, rouges la nuit, la taille énorme des éoliennes ont tout simplement enlaidi notre environnement rural et bucolique. Comment accepter que des lieux classés comme l'église de Lichères et le château de Bayers soient impactés visuellement par ces pales monstrueuses qui se détachent sur l'horizon, faisant apparemment fi des normes environnementales qui régissent la proximité de ces lieux?

En ce qui concerne mon cas particulier j'ai gardé la maison familiale proche du château de Bayers et respecté scrupuleusement le règlement en matière de restauration (volets et chassis en bois, taille des ouvertures, tuiles anciennes etc...) Dois-je en conclure que ces règles s'appliquent aux particuliers et non aux grands intérêts financiers qui proposent de nouvelles éoliennes en lisière de notre commune, beaucoup trop près du village et du château? Cela me semble être d'une grande injustice.

D'autre part, à cette pollution visuelle s'ajoute une dangereuse pollution des sols agricoles. En effet ces éoliennes nécessitent des tonnes de béton et autres matériaux pas tous recyclables. Qui se chargera de leur démantèlement à terme ? Le promoteur, d'après vous, ou le propriétaire du terrain, d'après d'autres sources? Où est la vérité? D'autre part les pales ne sont pas recyclables et devraient être enfouies. Ceci me paraît être un non sens écologique alors que la protection de l'environnement est primordiale.

Il faut aussi considérer les risques pour les oiseaux et autres espèces vivantes. Les êtres humains sont eux aussi perturbés par la proximité des éoliennes, leur bruit et leurs effets sur la santé, surtout lorsqu'elles sont trop proches des habitations comme se serait le cas pour le projet actuel.

Si l'on peut comprendre que certains agriculteurs ou propriétaires terriens soient tentés par la perspective d'un revenu supplémentaire non négligeable en louant leur terrain aux promoteurs, on ne peut que regretter les dissensions créées dans nos petites communes. Ne vaudrait-il pas

mieux assurer un meilleur revenu et surtout une meilleure retraite à nos agriculteurs qui ont travaillé dur toute leur vie ?

On a l'impression d'être pris dans un engrenage dominé par de gros intérêts financiers et non l'intérêt des citoyens en général.

Enfin la Charente Nord a fait le plein d'éoliennes. Ce projet est le projet de trop! Arrêtons le saccage de notre campagne!

Les arguments avancés ci-dessus, sans être bien sûr exhaustifs (je ne parle pas du faible apport énergétique des éoliennes, du fait que l'on ne peut stocker l'électricité etc...), résumant les raisons pour lesquelles je suis totalement opposée au projet éolien Aunac/Bayers/Chenon/Moutonneau.

J'ose espérer que mes arguments seront entendus et contribueront à l'arrêt définitif de ce projet.

Avec mes meilleures salutations,

E.GILES